

Association des Résidents  
Centre socio-culturel de l'Esplanade  
**Pôle animation**  
**Maternelles et Primaires**

**Inscriptions vacances de Printemps 2019**  
Du Lundi 8 Avril 2019 au Jeudi 18 Avril 2019

NOM : .....

Prénom de l'enfant : .....

Service Maternel (- 6 ans)

Service Primaire (+ 6 ans)

• **Semaine du 8 au 12 Avril 2019**

Minuscules

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi 8 Avril     | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Mardi 9 Avril     | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 10 Avril | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 11 Avril    | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 12 Avril | - repas tiré du sac                    |

• **Semaine du 8 au 12 Avril 2019**

Petits débrouillards, inter-centre

- Du Lundi 8 au Vendredi 12 Avril  
(Repas tiré du sac toute la semaine)

• **Semaine du 15 au 18 Avril 2019**

Minuscules

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi 15 Avril    | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Mardi 16 Avril    | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 17 Avril | <input type="checkbox"/> avec le repas |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 18 Avril    | - repas tiré du sac                    |



## Déroulement d'une journée

### • En vacances

**7h45-9h** : Accueil des enfants dans la salle pagaille et bulle, puis construction et aventure en fonction de leur énergie et envie du matin



**9h-9h45** : Rassemblement des enfants, jeu collectif du matin

**9h45-10h15** : Temps de récréation (*possibilité de manger leur goûter*)



**10h15-11h45** : Temps d'activité :

Les animateurs proposent des activités en lien avec la thématique de la semaine : artistique, sportive, ludique, d'éveil, créative,...

**11h45-13h** : Service de restauration / Temps calme

*Jusqu'à 12h15 : Les enfants qui ne mangent pas à l'ARES sont cherchés par leurs parents*



**13h-14h15** : Service de restauration / Temps calme

*A partir de 13h : Arrivée des enfants (accompagnés) qui ne mangent pas à l'ARES*

**14h15-16h15** : Temps d'activité : ateliers ouverts  
Activités selon le rythme et les envie des enfants

**16h15-16h45** : Récréation (*possibilité de manger leur goûter*)

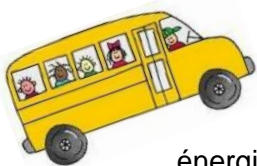
*A partir de 17h : les parents peuvent chercher leur(s) enfant(s)*



**16h45-18h15** : Répartition des enfants dans les différentes salles, activités libres

### • Les jours de sortie

**7h45-8h45** : Accueil des enfants dans la salle pagaille et bulle, puis construction et aventure en fonction de leur énergie et envie du matin



**8h45** : Départ en sortie  
(avec repas tiré du sac)



**18h** : Retour de la sortie : les enfants vont tous en salle pagaille avant d'être cherché par leur parent.

## La Passerelle d'activités (mercredis, soirs et vacances) Animations pour Tous & École de Musique

### Pourquoi ?

L'ARES, en tant que structure socio-culturelle, dispose de plusieurs secteurs d'activités distincts : Pôle Animation, École de Musique, Activités pour Tous (Taekwondo, poterie, danse...), projet Théâtre, etc...

Notre structure a à cœur de pouvoir permettre l'accès aux enfants à l'ensemble de ses activités. Aussi, pour les enfants inscrits au Pôle Animation les soirs et Mercredis, l'ARES donnera la possibilité de participer également aux cours de musique et Activités pour Tous se déroulant dans la structure.

### Règles et fonctionnement

Le parent dépose et cherche l'enfant au Pôle Animation uniquement en le confiant à un animateur et non directement aux activités.

L'enfant est emmené et récupéré à son activité par un animateur. Pendant ce temps il participe à des activités plus souples du Pôle Animation.

Tant que le parent n'a pas informé le Pôle Animation que son enfant est inscrit à une autre activité, celui-ci ne sera libéré sous aucun prétexte, même si un intervenant vient le chercher. (L'enfant étant sous la responsabilité de Pôle Animation)

Ainsi, seuls les enfants dont **les parents auront rempli le coupon ci-joint puis l'auront transmis à la directrice du Pôle Animation participeront aux activités.**

### INSCRIPTION

Je soussigné(e), Mr-Mme.....représentant légal de l'enfant

..... demande à ce que mon enfant puisse participer aux activités suivantes :

Qui aura lieu :

JOUR : ..... HORAIRES : .....

INTERVENANT/PROFESSEUR : ..... SALLE : .....

Qui aura lieu :

JOUR : ..... HORAIRES : .....

INTERVENANT/PROFESSEUR : ..... SALLE : .....

➔ A la fin de son activité, l'enfant rejoindra le Pôle Animation avant d'être récupéré par ses parents sauf si celle-ci se termine au-delà des horaires du Pôle Animation (18h15).